

# On ne tire pas sur l'ambulance

La ministre de l'Intérieur a souligné, hier, devant la Chambre qu'elle ne compte pas revoir la clé de financement des services de secours. Les communes, remontées, devront s'exécuter.

De notre journaliste  
David Marques

Présenté début mars, le Plan national d'organisation des secours (PNOS) s'est fixé un objectif ambitieux: assurer à partir de 2025 un déploiement généralisé des ambulanciers et pompiers endéans 15 minutes maximum, et ce «dans les moindres recoins du pays», comme est venue le répéter, hier, la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, devant la Chambre.

Sur demande du CSV, les députés étaient amenés à débattre de la prochaine étape du développement du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), opérationnel depuis juillet 2018. Le PNOS et l'augmentation du budget du CGDIS qui en découle ont créé l'ire des communes réunies sous le toit du Syvicol. Au vu de l'impact de la crise sanitaire sur les finances communales, les édiles se montrent très réticents à prendre en charge pendant les 5 ans à venir une hausse annuelle de 10 % des coûts d'exploitation du CGDIS. Par tête d'habitant, le budget consacré aux secours doit passer de 100 à 150 euros par an.

Aucun des sept partis représentés à la Chambre n'est venu remettre en question, hier, les objectifs poursuivis par le CGDIS et le PNOS. Par contre, CSV, ADR et le Parti pirate ont rejoint le Syvicol dans sa revendication de revoir le modèle de financement «à un moment où le Covid est venu démontrer la fragilité des finances communales». Le député chrétien-social rappelle que le CGDIS est un établissement public et que l'État devrait, dès lors, «réfléchir à une autre répartition des coûts afin de soulager les communes». «La marge de manœuvre des communes ne cesse de diminuer», ajoute Jeff Engelen (ADR), qui critique au passage la réforme «désavantageuse» des finances communales. «Recourir aux budgets communaux pour



Photo : archives la/julien garroy

Actuellement, les services de secours sont déployés en 15 minutes dans 78 % des cas. D'ici 2025, ce taux doit augmenter jusqu'à 95 %.

## Imbroglia sur le SAMU Luxembourg 2

Marc Lies (CSV) n'en revient pas. Alors qu'il a largement fait ses preuves, le SAMU Luxembourg 2, basé depuis juillet 2019 à Hesperange, doit à terme être relocalisé dans le nouveau Centre national d'incendie et de secours (CNIS), situé au ban de Gasperich. L'équipe d'urgentistes opérant depuis Hesperange aurait signalé aux responsables du CGDIS vouloir poursuivre sur leur lancée. En près de deux ans, le SAMU Luxembourg 2 a assuré 21 % de toutes les interventions d'urgence médicale au Luxembourg. L'équipe a pu être dépêchée sur place endéans une moyenne de 12,5 minutes, soit 1 minute de

moins que les autres antennes du SAMU. L'équipe est majoritairement intervenue dans et autour de Luxembourg, mais aussi dans l'est et le sud du pays. Malgré tout, la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, reste décidée à intégrer l'équipe du SAMU de Hesperange dans le CNIS. Il ne s'agirait pas d'un choix politique, mais d'une intégration de l'équipe dans une structure centralisée. La ministre ne partage également pas les craintes du député-maire de Hesperange de voir le SAMU freiné par les multiples chantiers qui s'annoncent dans les années à venir autour du CNIS.

assurer un déploiement des secours en 15 minutes n'est peut-être pas le bon chemin en ce moment», renchérit l'élue pirate Marc Goergen. «Il nous faut discuter de manière générale des finances communales au lieu de remettre en question le modèle de financement retenu en 2018», estime un Marc Baum (déi Lénk), un peu

à contre-courant des autres partis de l'opposition.

«Il ne s'agit pas d'un luxe»

La ministre de l'Intérieur se dit «consciente que cette augmentation du budget arrive à un moment où les communes se posent

des questions sur l'impact de la crise sanitaire sur leurs finances». Même si elle dit «comprendre les interrogations», Taina Bofferding souligne que l'investissement dans les services de secours «ne constitue pas un luxe». «Il ne s'agit pas d'un choix politique, mais d'une obligation que nous avons envers les citoyens.» Par conséquent, la mi-

nistre socialiste a adressé une fin de non-recevoir à l'adresse des communes. La clé de répartition de base, qui veut que l'État et les communes se partagent à parts égales les coûts du CGDIS, est confirmée.

Le PNOS prévoit de stabiliser le nombre des secouristes volontaires à quelque 4 000 femmes et hommes. Doivent venir s'y ajouter entre 600 à 1 500 nouveaux secouristes professionnels et 500 collaborateurs administratifs et techniques. Le Syvicol s'étonne de ces ordres de grandeur. La croissance démographique du pays, combinée à une multiplication des interventions complexes (catastrophes naturelles, feux de forêts, etc.) et une disponibilité réduite des secouristes volontaires, nécessiterait toutefois cette professionnalisation, ont souligné plusieurs intervenants, hier, à la Chambre. «Les volontaires vont rester au cœur de l'organisation des services de secours», avance Max Hahn (DP). Le ratio à moyen terme fait en effet état de 1 500 professionnels contre 4 000 volontaires.

### Bofferding va se mettre à table avec le Syvicol

Malgré l'impact de la pandémie sur les budgets communaux, le renforcement des services de secours est incontournable aux yeux du LSAP. «Je préfère investir dans une politique qui a certes son coût, mais qui ne coûte pas de vies», insiste Simone Asselborn-Bintz. «Ce qui est vrai pour le climat l'est aussi pour les secours: plus tôt on investit, moins cela devient onéreux», ajoute de son côté Marc Hansen (déi gréng).

Même si la ministre de l'Intérieur va encore se mettre à table avec les représentants du Syvicol pour discuter les détails du PNOS, qui doit être adoptée avant l'été par le Conseil de gouvernement, il semble acquis que les communes devront bien déboursier l'intégralité de leur part de 26 millions d'euros par an afin de permettre aux secouristes et pompiers d'arriver en moins de 15 minutes sur leur lieu d'intervention.